

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Leclanché SA a clôturé son assemblée générale annuelle 2025.

- Les actionnaires ont approuvé la conversion de 17,7 millions de CHF en actions de la société. Cette initiative augmente de manière significative les réserves de capital de la société, renforce son bilan et souligne son engagement en faveur d'une croissance durable et d'un positionnement de leader sur le marché.
- Les actionnaires ont en outre approuvé une augmentation du capital conditionnel ainsi que l'introduction d'une marge de fluctuation du capital.

YVERDON-LES-BAINS, Suisse, le 5 août 2025 - [Leclanché SA](#), l'une des principales sociétés de stockage d'énergie au monde, annonce les décisions prises par les actionnaires de la société sur les propositions du Conseil d'administration lors de son assemblée générale annuelle ("**AGA**") 2025, tenue aujourd'hui à l'Hôtel La Prairie, 9 Avenue des Bains, 1400 Yverdon-les-Bains, Suisse.

Les actionnaires ont approuvé une proposition du Conseil d'administration visant à convertir en fonds propres une dette existante de 17'700'000.00 CHF due à Strategic Equity Fund – Renewable Energy, par le biais d'une augmentation ordinaire du capital. Cette restructuration vise à renforcer le bilan de Leclanché et à accroître sa base de capital, positionnant stratégiquement la société pour tirer parti des opportunités dans le segment à forte croissance de l'e-Mobilité.

La proposition du Conseil d'administration d'augmenter le capital-actions de la société d'un montant de CHF 11'287'676.20 CHF, le faisant passer de CHF 102'542'298.40 à CHF 113'829'974.60 CHF par le biais d'une augmentation ordinaire du capital, a été approuvée.

Les trois membres actuels du Conseil d'administration, M. Lex Bentner, M. Marc Lepièce et M. Christophe Manset ont été réélus. En outre, M. Jean-Michel Pacaud et M. Raphaël Houillon ont été élus en tant que membres supplémentaires du Conseil d'administration. Par ailleurs, M. Lex Bentner a été réélu en tant que président du Conseil d'administration. Les membres du Comité de nomination et de rémunération, M. Lex Bentner, M. Christophe Manset et M. Marc Lepièce ont également été réélus.

En outre, les actionnaires ont approuvé une augmentation du capital conditionnel conformément aux articles 3quinquies et 3ter des statuts, ainsi que l'adoption d'une marge de fluctuation du capital. L'augmentation du capital conditionnel et la marge de fluctuation du capital donnent au Conseil d'administration une plus grande flexibilité.

Les actionnaires ont approuvé toutes les autres propositions du Conseil d'administration, y compris le montant global maximum de la rémunération du Comité exécutif, soit CHF 2'350'000.00, pour l'exercice 2026 et le changement de la raison sociale de LECLANCHÉ SA en Leclanché SA (Leclanché AG) (Leclanché Ltd).

« Nous sommes satisfaits des résultats de notre assemblée générale annuelle de 2025 et du soutien de nos actionnaires qui ont approuvé tous les points de l'ordre du jour, y compris l'augmentation de capital. L'approbation de la conversion de 17,7 millions de francs suisses de dettes en actions marque une étape cruciale dans le renforcement de notre bilan et nous place en bonne position pour notre croissance future », a déclaré **Lex Bentner Président du Conseil d'administration de Leclanché SA**.

###



COMMUNIQUÉ AD HOC

A propos de Leclanché

Leclanché est un fournisseur leader mondial de solutions de stockage d'énergie à faible empreinte carbone basées sur la technologie des cellules lithium-ion. Fondée en 1909 à Yverdon-les-Bains, en Suisse, l'histoire et l'héritage de Leclanché sont ancrés dans l'innovation en matière de batteries et de stockage d'énergie. La culture suisse de précision et de qualité de l'entreprise, ainsi que ses installations de production en Allemagne, font de Leclanché le partenaire de choix des entreprises qui recherchent les meilleures performances en matière de batteries et qui sont à l'origine de changements positifs dans la manière dont l'énergie est produite, distribuée et consommée dans le monde entier. Leclanché est organisé en trois unités d'affaires : solutions de stockage d'énergie, solutions d'e-mobilité et systèmes de batteries spécialisés. La société emploie actuellement plus de 350 personnes avec des bureaux de représentation dans huit pays à travers le monde. Leclanché est cotée à la bourse suisse (SIX : LECN). SIX Swiss Exchange : ticker symbol LECN | ISIN CH 011 030 311 9

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives aux activités de Leclanché, qui peuvent être identifiées par une terminologie telle que « stratégique », « propose », « introduire », « sera », « planifié », « attendu », « engagement », « s'attend », « fixer », « préparer », « plans », « estimations », « vise », « serait », « potentiel », « en attente », « estimé », « proposition », ou des expressions similaires, ou par des discussions exprimées ou implicites concernant la montée en puissance de la capacité de production de Leclanché, les applications potentielles des produits existants, ou concernant les revenus potentiels futurs de ces produits, ou les ventes ou revenus potentiels futurs de Leclanché ou de l'une de ses unités d'affaires. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive à ces déclarations. De telles déclarations prospectives reflètent le point de vue actuel de Leclanché concernant des événements futurs et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent entraîner une différence matérielle entre les résultats réels et les résultats futurs, les performances ou les réalisations exprimées ou sous-entendues par de telles déclarations. Il n'y a aucune garantie que les produits de Leclanché atteindront des niveaux de revenus particuliers. Il n'y a pas non plus de garantie que Leclanché, ou l'une des unités d'affaires, atteindra des résultats financiers particuliers.

Contacts médias :

Suisse / Europe :

Thierry Meyer

T: +41 (0) 79 785 35 81

E-Mail: tme@dynamicsgroup.ch

Allemagne :

Christoph Miller

T: +49 (0) 711 947 670

E-Mail: leclanche@sympra.de

Contact investisseurs :

Hubert Angleys / Pierre Blanc

T: +41 (0) 24 424 65 00

E-Mail: invest.leclanche@leclanche.com

